

**Conférence générale**

33e session  
Commission II

**Генеральная конференция**

33-я сессия  
Комиссия II

**com II**

Paris 2005

**General Conference**

33rd session  
Commission II

**المؤتمر العام**

الدورة الثالثة والثلاثون  
اللجنة الثانية

**Conferencia General**

33ª reunión  
Comisión II

**大会**

第三十三届会议  
第II委员会

33 C/COM.II/DR.2

(COM.II)

3 octobre 2005

Original anglais/espagnol/français

Point 5.18 de l'ordre du jour provisoire**PROJET DE RÉSOLUTION**

Présenté par : le COSTA RICA

**Initiatives d'échange de dette extérieure  
contre des investissements dans le domaine de l'éducation**

La Conférence générale,

**Estimant** que l'éducation est un facteur essentiel pour le développement humain, en tant qu'outil fondamental des États pour exercer une influence dans l'avenir social et du travail de ses habitants,

**Prenant en considération** le paragraphe 01003 du Projet de programme et de budget de l'UNESCO pour 2006-2007 (document 33 C/5) par lequel le grand programme I (Éducation) fixe l'Éducation de base pour tous comme principale priorité,

**Considérant** qu'il est indispensable d'atteindre les objectifs de Dakar pour un développement des capacités humaines et l'éradication de la pauvreté,

**Sachant** que pour ce faire, il faut augmenter les niveaux d'investissement en éducation,

**Considérant** que le poids de la dette extérieure sur les budgets des pays en voie de développement est l'un des facteurs qui limitent l'investissement en éducation et que les montants croissants destinés au remboursement de la dette diminuent la disponibilité des ressources pour l'investissement dans le domaine social et de l'éducation,

Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 3 octobre 2005.

**Rappelant** que dans le Rapport de la Commission internationale d'Éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle, convoquée par l'UNESCO, sous la présidence de M. Jacques Delors, elle recommande d'« encourager la conversion de dettes au bénéfice de l'éducation »,

**Rappelant** les propositions faites par les Ministres de l'éducation du Brésil, de l'Argentine et du Venezuela ainsi que par le Président du Pérou, pendant la 32<sup>e</sup> session de la Conférence générale *d'encourager des initiatives d'échange de dette par éducation*, demandant à l'UNESCO, en tant qu'organisation phare en éducation au niveau mondial, de conduire les débats et les initiatives sur les actions orientées dans ce sens,

**Considérant** que les conférences des Ministres ibéro-américains de l'éducation ont souligné l'importance de promouvoir dans différents forums internationaux l'adoption de mécanismes innovateurs de financement de l'éducation, en particulier la conversion en partie du service de la dette extérieure par des investissements dans leurs systèmes éducatifs,

**Tenant compte** du fait que la IV<sup>e</sup> réunion de Ministres de l'éducation de l'Organisation des États américains qui eut lieu au mois d'août à Trinité-et-Tobago a soutenu les efforts de tous les Gouvernements des Amériques dans le sens d'explorer de nouvelles formes de financement pour les investissements publics et privés en éducation, telles que la conversion de la dette,

**Considérant** que quelques membres du Club de Paris ont fait avec succès des expériences d'échange de dette qui ont généré des ressources supplémentaires pour l'éducation dans des pays en voie de développement,

**Reconnaissant** la nécessité de soutenir des accords d'échange de dette dans le cadre d'une administration transparente et efficace des fonds généraux, avec la participation de représentants des créanciers, des débiteurs, des organismes internationaux et de la société civile dans le suivi et l'évaluation des projets éducatifs impulsés dans ce sens.

Demande au Directeur général

**De créer** un groupe de travail pour s'occuper du suivi des initiatives d'échange de dette par éducation, en fixant des critères pour l'évaluation et la surveillance de l'exécution de projets.

**De conduire** le débat sur les initiatives de conversion de la dette extérieure par éducation, en favorisant des réunions interagence sur le financement alternatif de l'éducation, et en contribuant aux expériences en cours d'échange de dette.

**Recommander** l'étude de la possibilité d'appliquer des initiatives similaires dans d'autres domaines qui relèvent de l'Organisation.